

**AGOPOP – MAISON DES HABITANTS**

30, rue du Professeur Beadoing  
38250 Villard de Lans

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2019**

## **AGOPOP - MAISON DES HABITANTS**

30 Rue du Professeur Beaudoin

38250 VILLARD DE LANS

<p><b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019</b></p>
--

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association AGOPOP - MAISON DES HABITANTS** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Principes comptables :**

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons été conduits à examiner la régularité des principes comptables décrits dans les notes « règles comptables » de l'annexe et la présentation qui en a été faite.

### **Opérations relatives aux subventions octroyées :**

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler la comptabilisation des opérations de trésorerie, et les opérations relatives aux subventions octroyées et reçues sur l'exercice. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association, grâce, à l'examen des procédures mises en place par votre association pour appréhender ces opérations et par l'analyse des contrats et des conventions de subventions signés entre votre association et ses financeurs.

Nous avons également vérifié l'antériorité des subventions en attente d'encaissement. Dans le cadre de notre mission, nous nous sommes assurés de la réalité de ces subventions, et du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice. Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des contrats et des conventions de subventions signés entre votre association et ses financeurs.

Les dotations et les reprises affectées aux fonds dédiés au cours de l'exercice sont récapitulées par nature de programme dans l'annexe des comptes. Dans le cadre de notre mission, nous avons pu nous assurer de l'état d'avancement des projets financés par ces fonds, et du caractère acceptable du montant des fonds dédiés constatés dans le compte de résultat de l'exercice. Ces résultats se fondent notamment sur les délibérations de votre conseil d'administration.

## **Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 9 juillet 2020

Pour la SAS AZ CONSULTANTS  
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive script that is difficult to decipher but appears to be the name of the signatory.

Mounir AROUI

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	6 922	3 420	3 502	1 507	1 995	132.38
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions	2 087	4	2 083		2 083	
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	45 847	24 996	20 850	26 860	6 009	22.37
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total I</b>	54 856	28 420	26 436	28 367	1 931	6.81	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés	12 837		12 837	18 177	5 340	29.38
	Autres créances	61 835		61 835	85 494	23 659	27.67
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	135 774		135 774	81 748	54 027	66.09	
Charges constatées d'avance (3)	8 499		8 499	2 071	6 428	310.33	
<b>Total III</b>	218 946		218 946	187 490	31 456	16.78	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	273 801	28 420	245 381	215 857	29 525	13.68	

(1) Droit de suite au bail

(2) Droit à moins d'un an

(3) Droit à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019	31/12/2018	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	21 000	21 000		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	53 974	17 441	36 534	209.47
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>17 916</b>	<b>36 534</b>	<b>18 618</b>	<b>50.96</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
<b>Total I</b>	<b>92 890</b>	<b>74 974</b>	<b>17 916</b>	<b>23.90</b>	
Comptes de liaison					
<b>Total II</b>					
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	24 750	17 736	7 014	39.55
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
<b>Total III</b>	<b>24 750</b>	<b>17 736</b>	<b>7 014</b>	<b>39.55</b>	
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	8 101	12 131	4 030	33.22
	Emprunts et dettes financières divers		9	9	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 194	18 164	3 030	16.68
	Dettes fiscales et sociales	32 116	31 783	333	1.05
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	697	97	601	620.52	
Instrument de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	65 632	60 963	4 670	7.66
	<b>Total IV</b>	<b>127 741</b>	<b>123 146</b>	<b>4 595</b>	<b>3.73</b>
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>245 381</b>	<b>215 857</b>	<b>29 525</b>	<b>13.68</b>	

(1) Dont le plus d'un an  
Dont le moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et crédits d'établissements de banque.

62 109      62 184

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	270	705	435-	61.73-
Production vendue de Biens et Services	105 200	106 756	1 556-	1.46-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	277 444	278 545	1 101-	0.40-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 827	9 712	6 885-	70.89-
Collectes	150	300	150-	50.00-
Cotisations	10 280	10 689	409-	3.83-
Autres produits	211	7	204	NS
<b>Total I</b>	<b>396 381</b>	<b>406 713</b>	<b>10 333-</b>	<b>2.54-</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	11 708	11 396	312	2.74
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	95 965	92 964	3 001	3.23
Impôts, taxes et versements assimilés	3 730	3 571	159	4.46
Salaires et traitements	191 769	177 496	14 273	8.04
Charges sociales	58 972	70 869	11 898-	16.79-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	7 897	6 365	1 532	24.07
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	7 014	2 536	4 478	176.58
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	2 096	6 603	4 507-	68.25-
<b>Total II</b>	<b>379 151</b>	<b>371 800</b>	<b>7 352</b>	<b>1.98</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>17 229</b>	<b>34 914</b>	<b>17 685-</b>	<b>50.65-</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits alloués à des exercices antérieurs

(2) Dont charges allouées à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12 31/12/2018	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	341	164	176	107.39
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>341</b>	<b>164</b>	<b>176</b>	<b>107.39</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés	125	445	319	71.83
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>125</b>	<b>445</b>	<b>319</b>	<b>71.83</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>215</b>	<b>280</b>	<b>496</b>	<b>176.81</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>17 445</b>	<b>34 633</b>	<b>17 189</b>	<b>49.63</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	471	2 834	2 363	83.38
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total VII</b>	<b>471</b>	<b>2 834</b>	<b>2 363</b>	<b>83.38</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		884	884	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		50	50	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
<b>Total VIII</b>		<b>934</b>	<b>934</b>	<b>100.00</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>471</b>	<b>1 900</b>	<b>1 429</b>	<b>75.21</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>397 192</b>	<b>409 712</b>	<b>12 520</b>	<b>3.06</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>379 277</b>	<b>373 178</b>	<b>6 098</b>	<b>1.63</b>
<b>Solde Intermédiaire</b>	<b>17 916</b>	<b>36 534</b>	<b>18 618</b>	<b>50.96</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>17 916</b>	<b>36 534</b>	<b>18 618</b>	<b>50.96</b>

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	35 520	30 480	5 040	16.54
<b>TOTAL</b>	<b>35 520</b>	<b>30 480</b>	<b>5 040</b>	<b>16.54</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	35 520	30 480	5 040	16.54
<b>TOTAL</b>	<b>35 520</b>	<b>30 480</b>	<b>5 040</b>	<b>16.54</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 245 381.28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 396 380.61 Euros et dégageant un excédent de 17 915.68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			3 420
Installations générales agencements aménagements des constructions			2 087
Installations générales agencements aménagements divers	10 282		315
Matériel de transport	15 990		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 819		143
Emballages récupérables et divers	6 011		
TOTAL	48 102		2 546
TOTAL GENERAL	51 604		5 966

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 922	6 922
Installations générales agencements aménagements constr.			2 087	2 087
Installations générales agencements aménagements divers			10 597	10 597
Matériel de transport			15 990	15 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 714	13 248	13 248
Emballages récupérables et divers			6 011	6 011
TOTAL		2 714	47 934	47 934
TOTAL GENERAL		2 714	54 856	54 856

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 995	1 425		3 420
Installations générales agencements aménagements constr.		4		4
Installations générales agencements aménagements divers	2 580	1 555		4 135
Matériel de transport	3 365	3 198		6 563
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 993	1 415	2 714	10 694
Emballages récupérables et divers	3 304	300		3 604
TOTAL	21 242	6 472	2 714	25 000
TOTAL GENERAL	23 237	7 897	2 714	28 420

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 425				
Instal générales agenc.aménag.constr.	4				
Instal générales agenc.aménag.divers	1 555				
Matériel de transport	3 198				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 415				
Emballages récupérables et divers	300				
TOTAL	6 472				
TOTAL GENERAL	7 897				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	17 736	7 014			24 750
TOTAL	17 736	7 014			24 750
TOTAL GENERAL	17 736	7 014			24 750
Dont dotations et reprises d'exploitation		7 014			

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	12 837	12 837	
Personnel et comptes rattachés	34	34	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	696	696	
Divers état et autres collectivités publiques	57 406	57 406	
Débiteurs divers	3 700	3 700	
Charges constatées d'avance	8 499	8 499	
TOTAL	83 171	83 171	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6	6		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	8 095	4 022	4 073	
Fournisseurs et comptes rattachés	21 194	21 194		
Personnel et comptes rattachés	13 433	13 433		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 526	18 526		
Autres impôts taxes et assimilés	157	157		
Autres dettes	697	697		
Produits constatés d'avance	65 632	65 632		
TOTAL	127 741	123 668	4 073	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 942			

### Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciel	6 921	33,33

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	2 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

#### Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

#### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

#### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	53 602
Total	53 602

#### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 480
Dettes fiscales et sociales	18 588
Total	23 074

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		8 499
Total		8 499
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		65 632
Total		65 632

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subvention CCMV	190 472
Subvention CAF / Centre Social	65 224
Subvention Conseil Général	13 436
Subvention FONJEP	7 107
Divers	1 205
Total	277 444

**AGOPOP - MAISON DES HABITANTS**

30 Rue du Professeur Beaudoin

38250 VILLARD DE LANS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

### **Convention entre votre Association et la CCMV :**

- Montant des subventions octroyées à votre association au titre de 2019 :  
190 472,00 €.

Fait à Grenoble, le 9 juillet 2020

Pour la SAS AZ CONSULTANTS  
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Mounir AROUI